

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : FAC00017

Date : 17/01/2023

N° client : CLT00013

FACTURE

M. & Mme Marie et Patrice ANCELIN

10 rue du marronnier

79360 LA FOYE-MONJAULT

Réf. : Mission de conception - Projet d'agencement global d'une maison d'habitation de 145 m² située 34 route des Sanguinières à Fors

Libellé	Montant
SOLDE DE FACTURE Facture liée au devis DEV00020 validé pour 1650€. Solde restant dû après déduction de l'acompte de 500€ déjà réglé.	1 150,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Total	1 150,00 €
Echéance(s)	1 150,00 € au 16/02/2023		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EIRL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.